

# Passion Faïence

n° 39 - avril 2010

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

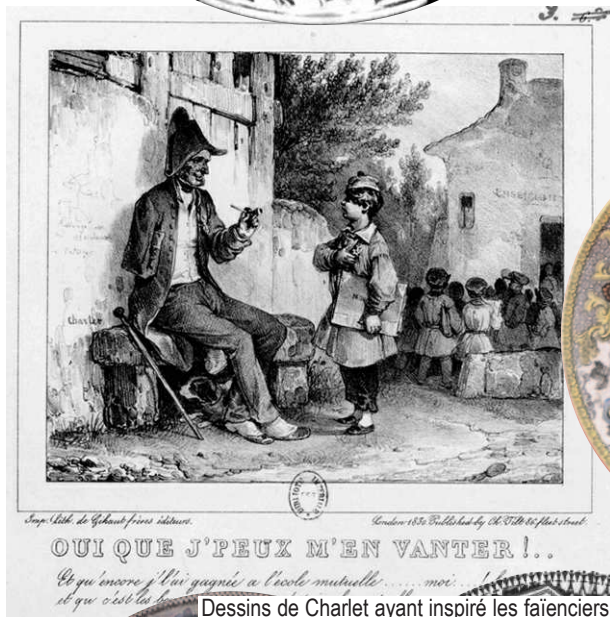
## Sommaire

### Etudes et notes

- Odile DUGUET : Portraits d'empereurs romains imprimés sur faïence à Montereau. p. 2-8
- Pierre RAFFARD : L'emprunt des faïenceries de Creil et de Montereau à l'oeuvre de Charlet. p. 9-28



Portraits d'empereurs romains



Dessins de Charlet ayant inspiré les faïenciers de Creil et de Montereau



## Portraits d'empereurs romains imprimés sur faïence à Montereau

par Odile DUGUET

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la faïencerie de Montereau a édité un grand nombre d'assiettes où figure un portrait. On y trouve des rois, des reines, des maréchaux et des généraux, des favorites, des papes, des enfants et même des romains.

Toutes ces assiettes portent une marque en creux. Il en existe trois types : A1, carrée, la plus ancienne, est une abréviation : Mau avec un n° en dessous. A2 est rectangulaire, Montereau étant écrit à l'horizontale en majuscules d'imprimerie de faible hauteur. A2 bis est identique à A2, en plus petit.

Au milieu de tous ces visages, on remarque dix portraits de personnages portant un costume de toute évidence romain. Sur ces dix assiettes, huit portent la marque A1 et deux la marque A2bis.

Le décor des ailes comporte une suite de lys au milieu d'un double cerclage peint en noir. Toutes les vignettes sont imprimées en noir.

Étant donné qu'aucune vignette n'est numérotée, il était difficile de reconstituer la série. Nous y sommes finalement arrivés.

Voyons un peu les points communs existant entre ces dix assiettes :

- Comme déjà dit, leurs marques font partie des premières de la manufacture.
- Des lys se succèdent entre les deux cercles noirs de l'aile ; pas une seule aile jaune.
- Pas de numéro de vignette.
- Les vignettes centrales sont doublement cerclées.
- Les noms sont en majuscules d'imprimerie, suivis d'une virgule (Auguste n'en a pas), et sont placés au dessus du portrait, entre les deux cercles entourant la vignette.
- Les commentaires sont écrits en cursive, avec d'élégantes majuscules, et sont placés sous le portrait, toujours entre les deux cercles. Ils comportent :
  - la date de naissance selon "l'an de Rome".
  - la date de l'arrivée au pouvoir (toujours selon l'an de Rome).
  - la façon dont le personnage est mort, et à quel âge.
  - l'année de sa mort dans les deux calendriers.
- Tous les costumes sont "à l'antique" et six sont incontestablement des uniformes militaires.

- Tous portent le bâton du commandement, et tous sont des empereurs qui, de Jules César à Domitien, ont exercé seuls le pouvoir.

Voici, en essayant de faire bref, l'histoire de ces empereurs.

1 - **JULES CÉSAR** ""Né l'an de Rome 652, dictateur perpétuel en 705, assassiné au Sénat à l'âge de 56 ans en 708, 44 ans avant la Nat. de J.C.""

Lieux, date de naissance et de mort en calendrier chrétien : Rome -101/ id. -44.

Qui ne connaît le conquérant de la Gaule ? Intelligent, bon orateur, excellent tacticien, il était surtout immensément ambitieux. Il rentra des Gaules, quand il apprit les efforts de Pompée (ancien membre du triumvirat avec César) pour garder seul le pouvoir. Le Rubicon marquait la limite de Rome, et toute armée qui le passait, était considérée comme ennemie. En -50, César le fit franchir à ses troupes, provoquant ainsi une guerre civile qui dura 4 ans. Elle se termina avec la mort de Pompée.

César obtint la dictature perpétuelle en -46, mais continua à gouverner sous le couvert des lois de la République. Il s'occupa à tout réorganiser, à rétablir l'ordre, à distribuer des terres, à soutenir les plus pauvres.

Il avait adopté Brutus, fidèle républicain, et, en -45, Octave, son petit-neveu. Il rêvait de la royauté pour y pousser le successeur de son choix, Octave. Il allait recevoir au Sénat le titre de Roi des Romains, quand il fut assassiné par un groupe de républicains, dont Brutus faisait partie, et qui espéraient ainsi sauver la République.

2 - **AUGUSTE (OCTAVE)** ""Né en 689, triumvir en 709, Empereur en 725, mort à 76 ans, en 765, l'an 14 depuis la Nativité de J.C.""  
Rome -63 / Nole 14.

Il est à remarquer la différence qui existe entre la date du dictionnaire, et celle de l'assiette : selon le premier, Auguste serait mort à 77 ans, selon la seconde, à 76 ans.

Après la mort de César, son lieutenant Marc-



fig. 1 - JULES CÉSAR - Montereau, marque A1 (11).  
photo J. Bontillot, 1987-01



fig. 2 - AUGUSTE (OCTAVE) - Montereau, marque A1 (7).  
photo J. Bontillot, 1989-06

Antoine gouvernait, et il vit d'un très mauvais œil l'arrivée d'Octave, prétendant à la succession par le lien familial. Antoine fut battu à Modène, par Octave, et il se rapprocha de son vainqueur pour, à eux deux, détruire les dernières forces républicaines : victoire à Philippes en -42, et nombreuses proscriptions, dans lesquelles Cicéron trouva la mort.

Les gagnants se partagèrent le monde romain, Antoine prenant l'Orient, Octave l'Occident et l'Italie, où il se mit activement à rétablir l'ordre et la paix. De son côté, Antoine menait grande vie, jusqu'à ce qu'il soit subjugué par la belle Cléopâtre (mais oui, celle de Jules César !), à qui il céda les provinces romaines d'Asie, dans l'espoir de fonder un empire gréco-oriental.

Octave le dénonça au Sénat comme traître, et fut chargé de récupérer les provinces perdues. Il gagna la bataille navale d'Actium, et, sur terre, celle d'Alexandrie. Antoine et Cléopâtre se suicidèrent.

Le retour d'Octave à Rome fut triomphal : c'était la fin de la guerre civile... et aussi de la République. Octave eut la ruse de refuser une partie de ses pouvoirs, mais le Sénat le supplia de les conserver, lui conférant pour le remercier le titre d'Auguste (divin, sacré).

Auguste accomplit une œuvre de restructuration de l'armée, et, lui qui n'aimait pas la guerre, soumit les régions alpestres, pendant que son gendre Tibère portait la frontière septentrionale de l'Empire jusqu'au Danube et à la Germanie.

Il fut le protecteur des lettres et des arts, aidé en cela par son ami Mécène, et un constructeur infatigable. La reconnaissance du peuple envers Auguste prit une forme religieuse.

Il avait marié sa fille Julie à Tibère. Il obligea celui-ci à adopter Germanicus, petit-fils de sa sœur Octavie. Pour être encore plus sûr que Tibère lui succéderait, il lui fit partager son pouvoir durant les dernières années de sa vie.

A sa mort, en 14, le Sénat reconnut Tibère comme empereur.

Auguste est un des rares empereurs à être mort de sa belle mort.

3 - **TIBÈRE** ""Né en 710, Empereur en 765, Mort à 78 ans, en 788, l'an de J.C. 37 ""  
Rome -42 / Misène 37.

De caractère sombre, dédaigneux, distant, méfiant, Tibère continua à administrer l'empire avec soin, malgré son peu de goût pour le pouvoir. Craignant les manœuvres, les traîtrises, il encouragea la délation, et bientôt les arrêts de mort se succédèrent. Excédé, Tibère se retira à Capri, continuant à gouverner par l'intermédiaire de son ministre Séjan, qui multiplia alors exécutions, meurtres et empoisonnements.

Tibère désigna Caligula comme successeur en l'adoptant, et mourut assassiné, empoisonné, ou étouffé dans ses couvertures, selon Tacite, qui ne l'aimait guère.



fig. 3 - TIBÈRE - Montereau, marque A2. photo G. Granpierre, 2006-07



fig. 4 - CALIGULA - Montereau, marque A1. photo D. Palmier, 1985-11

4 - **CALIGULA** ""Né en (?)63, Empereur en 788, tué à 29 ans en 792, l'an de J.C. 41.""

Antium 12 / Rome 41.

Caligula (de caliga = brodequin militaire en latin.) est l'arrière petit neveu d'Auguste, le fils de Germanicus, qui est le petit-fils d'Octavie, sœur d'Auguste. (ouf ! Pourvu que je ne me sois pas trompée !). Mais, la mère de Caligula, Agrippine, était la petite-fille d'Auguste par sa mère Julie, fille d'Auguste, donc Caligula était aussi l'arrière-petit-fils d'Auguste... Bref, on ne sort pas de la famille !

Le début du règne fut calme, mais on dit qu'une maladie lui aurait dérangé l'esprit, et il devint avare et prodigue, extravagant, et surtout cruel et sanguinaire. Il fut assassiné par un tribun de la garde.

5 - **GLAUDE** (sic) ""Né en 783, Empereur en 820, mort empoisonné à 63 ans, en 805, l'an de J.C. 54.""  
Lyon -10 / Rome 54.

Claude est le fils de Drusus, le frère de Tibère, donc neveu de celui-ci. Épileptique, bègue, de caractère très faible, il était aussi un érudit. Il laissa sa femme Messaline (ce nom est resté dans la langue courante pour qualifier quelqu'un de roué, de dépravé) gouverner à sa place. Cependant, il agrandit l'Empire en faisant la conquête du sud de la Bretagne.

Excédé par les débauches de son épouse, il la

fit assassiner et épousa Agrippine, qui n'eut de cesse qu'il n'adoptât son fils d'un premier lit, Néron. Claude le nomma son héritier, dépossédant ainsi son propre fils Britannicus. Il est mort probablement empoisonné par Agrippine.

6 - **NÉRON** ""Né en 789, Empereur en 805, se tua à 31 ans, en 819, l'an de J.C. 68.""

Antium 37 / Rome 68.

Fils d'Agrippine la jeune, il est par celle-ci le neveu de Caligula et l'arrière-petit-fils d'Auguste. Ses premières années de règne furent calmes, car il était encadré par sa mère, le préfet Burrus et le philosophe Sénèque.

Désireux d'autonomie, Néron fait assassiner sa mère. Burrus meurt, Sénèque s'éclipse. La cruauté et la folie de l'empereur se déchaînent (Jeux sanglants du cirque, incendie de Rome, etc...). Le Sénat nomme Galba à sa place, et Néron se suicide en se faisant poignarder par un affranchi.

7 - **GALBA** ""Né en 748, Empereur en 819, tué à 72 ans, en 820, l'an de J.C. 69.""

Terracia -5 / Rome 69.

Galba était le gouverneur de l'Espagne Tarraconaise. Il obtint le soutien de la garde prétoirienne en échange de la promesse d'une forte prime (donativum = cadeau), et il fut nommé empereur



fig. 5 - CLAUDE - Montereau, marque A1. photo J. Bontillot, 1990-07



fig. 7 - GALBA - Montereau, marque A1 (11). photo J. Bontillot, 2004-02



fig. 6 - NÉRON - Montereau, marque A1 (9). photo A. Jambert, 1988-10



fig. 8 - OTHON - Montereau, marque A1 (1). photo J. Bontillot, 1987-01

par le Sénat. Mais sa ladrerie, sa sévérité, son refus de donner le donativum promis, lui ôtèrent le soutien des légions, et il fut assassiné, avec son successeur Pison, par les prétoriens.

8 - **OTHON** ""Né en 783, se tue à 37 ans en 820, l'an de J.C. 69.""

Ferentinum 32 / Bétriacum 69.

Othon était un favori de Néron, mais quand il

se fit tirer l'oreille pour lui céder sa femme Poppée, il se retrouva gouverneur en Lusitanie. Apprenant la prise du pouvoir par Galba en 68, et la nomination de Pison comme successeur, il organisa leur massacre par les prétoriens, et devint empereur. Mais en Germanie, les légions avaient, de leur côté, nommé Vitellius... Les deux armées romaines s'affrontèrent, à Bédriac, et Othon, battu, se suicida. Vitellius prenait le pouvoir.



fig. 9 - VITELLIUS - Montereau, marque A1 (11).  
photo A. Demey-Venant, 1997-02



fig. 9 ter - VITELLIUS - Montereau, marque A2 bis.  
Cette vignette, non cerclée et connue pour d'autres assiettes, prouve que cette série a été éditée en deux versions différentes.  
photo M. Dangers, 2004-11



fig. 9 bis - VITELLIUS - Choisy. Impression de Méry et Cie, voir marques ci-contre.  
photo J. Bontillot, 1982-05

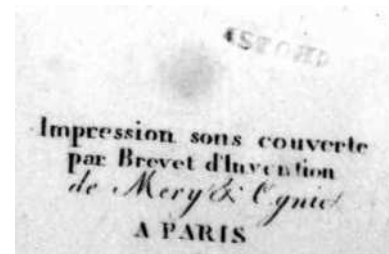


fig. 9 quater - marque en creux de Choisy et marque imprimée de Méry et Cie apposée au revers de l'assiette VITELLIUS ci-contre. Deuxième semestre 1814 (?).

Les fig. 9 et 9 bis tendent au moins à prouver que les assiettes de Montereau et de Choisy ont été imprimées avec la même plaque, par Méry, à Paris.

photo J. Bontillot, 1982-05

9 - **VITELLIUS** ""Né en 763, Empereur en 820, tué à 37 ans, en 820, l'an de J.C. 820.""

? 15 / Rome 69.

Vitellius avait été élevé auprès de Tibère. Il gagna la faveur de Caligula, de Claude et de Néron. Il marcha sur Rome après sa victoire sur Othon, mais ne put imposer son autorité. Il fut battu à Crémone par l'armée d'orient de Vespasien, et fut égorgé sur le Forum.

10 - **VESPASIEN**

Réti 9 / Sabine 79. Empereur de 69 à 79.

Vespasien était petit-fils de centurion et fils d'un publicain (chevalier chargé de la collecte des impôts), et rien ne laissait supposer une telle ascension. Après avoir été proclamé empereur par l'armée d'Orient alors qu'il dirigeait la guerre contre la Judée, il laissa le commandement à son fils Titus, battit Vitellius, et regagna Rome. Il y restaura l'ordre troublé par la guerre civile et entreprit de



fig. 10 - VESPASIEN - Montereau, marque A1 (10).  
photo R. Boulouet, 2010-01



fig. 12 - DOMITIEN - Montereau, marque A1. photo J. Bontillot, 1980-05

grands travaux (Colysée...). Il entreprit de restaurer les finances, allant parfois jusqu'à l'avarice pour ce faire. Il multiplia donc les taxes, dont la plus inattendue fut la taxe sur l'urine destinée aux foulons, ou sur l'utilisation des latrines publiques. Monarque absolutiste, il instaura le système de la succession dynastique, et nomma son fils aîné Titus.

L'action positive de Vespasien lui amena l'admiration et la reconnaissance du peuple... et il mourut de sa belle mort.

#### 11 - TITUS (assiette inconnue)

Rome 40 ou 41 / Sabine 81. Empereur de 79 à 81.

Homme de guerre, violent, passionné, débauché, tout faisait craindre au peuple romain un règne à la Néron. Il était rentré victorieux de Judée, où il s'était profondément épris d'une princesse juive, Bérénice, qu'il dut renvoyer à cause de l'opposition des romains.

Arrivé au pouvoir, il ne désira plus qu'être le bienfaiteur de l'empire, et ne signa plus aucune condamnation à mort. Il jugeait qu'aucune journée ne devait s'écouler sans avoir été le bienfaiteur de quelqu'un. Il s'employa à soulager son peuple lors des grandes calamités qui s'abattirent sur le pays : éruption du Vésuve, destruction d'Herculanum et Pompéi, épidémies meurtrières de peste, nouvel incendie de Rome en 80.

Il mourut à 40 ans, doté du surnom de "Délices du genre humain".



fig. 12 bis - DOMITIEN - Montereau, variante "non cerclée", marque A2 bis. photo J. Bontillot, 1980-05

12 - DOMITIEN ""Né en 802, Empereur en 832, tué à 45 ans en 847 l'an de J.C. 96.""

Rome 51 / id. 96.

Domitien est soupçonné d'avoir assassiné son frère Titus. Empereur en 81, il reconstruisit Rome qui avait été dévastée par les deux incendies de 64 et 80. Il se rendit maître du Sénat par la censure, et revendiqua le pouvoir absolu. L'aristocratie s'opposa à ce désir, fomenta des complots, et fut victime

de terribles répressions. Intellectuels et historiens furent proscrits, et les chrétiens persécutés. La dernière conjuration, à laquelle participait l'impératrice Domitia, eut raison du "Néron chauve", qui fut assassiné par un affranchi.

Voici une jolie collection de personnages hauts en couleurs, qui ne reculèrent ni devant la force, ni devant l'assassinat. On comprend que Racine, Corneille et autres auteurs, se soient inspirés de vies aussi mouvementées. L'ambition, la passion de diriger, l'amour du pouvoir, plus encore que celui des richesses, les a conduits à des extrémités inqualifiables. Quelle accumulation de violence destructrice ! De quoi vous dégoûter d'un empire ! Tous ces personnages, excepté Auguste et Vespasien, sont morts de mort violente, parfois atroce, par le fer ou le poison.

Tous ont obtenu l'empire grâce à l'armée, provoquant des guerres civiles à répétition. Et quand ils se succédaient par adoption et lien familial, c'est encore l'armée qui assurait leur pouvoir et leur sécurité. Elle servait aussi à conserver l'estime du Sénat envers l'empereur, en faisant reculer sans cesse les frontières de l'empire, que les nouvelles provinces enrichissaient.

Certains de ces empereurs se sont rendus célèbres par leur cruauté, qui n'avait nulle limite à cause des pleins pouvoirs qu'ils possédaient. Seul Néron se vit sanctionné par le Sénat.

Sans doute, César et Auguste font-ils exception, car leur action fut digne, et favorable au peuple une fois le pouvoir conquis. Vespasien et Titus furent deux bons empereurs, amenés au pouvoir un peu par hasard, et qui se distinguèrent nettement des autres. Est-ce une erreur de penser que leur assiette n'a jamais existé, et que le service n'en comprenait que dix, parce que ces deux grands personnages n'entraient pas dans la démonstration de violence, de folie et de cruauté qui caractérise cet ensemble d'assiettes ? Sans doute puisqu'on vient de me signaler l'existence de l'assiette au portrait de Vespasien.

Il est évident que le but de cette série était de disqualifier l'empire napoléonien, si proche dans le temps, lorsque ces assiettes furent fabriquées. Leur marque peut se dater de 1800 à 1820. C'est la pleine période de l'Empire, puis de la Restauration. Louis XVIII avait tremblé au retour de Napoléon de l'île d'Elbe (mars 1815), s'était enfui à nouveau, et en gardait un très mauvais souvenir. Les Cent

Jours se sont achevés avec Waterloo, en juin 1815. Cela correspond exactement aux dates de la marque A1. Ridiculiser l'Empire romain et en montrer les faiblesses (c'est peu dire !) était, pour les royalistes, un moyen détourné de propagande.

Regardez ce Jules César d'opérette (Napoléon lui avait été comparé), avec sa posture de jeune premier romantique, que l'on s'attendrait plus à voir tenir une lyre qu'un bâton de commandement ! Et cet Auguste à l'œil vide, le cheveu crépélé et la moustache à la gauloise ! Et Caligula, chevelu et séduisant, souriant gentiment, alors qu'il était, aux dires de certains contemporains, livide, partiellement chauve, un corps obèse monté sur deux jambes maigres, au moment de sa mort. Seul le portrait de Néron est ressemblant, barbu, chevelu, alors que tous les autres empereurs se rasaient soigneusement. On n'a certainement pas consulté la statuaire antique pour faire ces portraits.

Vous me direz que ceux qui mangeaient dans ces assiettes ne connaissaient pas forcément l'histoire des empereurs romains... En grande partie, je crois que si. Cette vaisselle n'était pas à la portée de toutes les bourses, et ceux qui l'achetaient savaient au moins lire, quand ils n'avaient pas fait d'études. Le latin était la base des connaissances à cette époque, et l'histoire de l'antiquité y était liée. Qui devait traduire Cicéron, Tacite ou Tite-Live, devait savoir à quoi se rapportait le texte.

De toute manière, le problème était résolu par le commentaire de la vignette, qui expliquait comment le personnage était mort !

De plus, Napoléon avait rapporté d'Égypte le goût de l'antique, d'où l'Empire avait tiré son style. C'était toute une ambiance que révèlent les décors d'autres assiettes de marque A1 contant les exploits des héros Romains.

La série dont nous venons de parler en est directement issue, n'était-ce que, cette fois, les empereurs sont prisonniers des fleurs de lys qui les encerclent, tout comme l'était Napoléon à Sainte-Hélène.

#### Bibliographie :

- *Le petit Robert des noms propres*. Paris, Dictionnaires le Robert. Édition revue, corrigée et mise à jour en mai 2003.
- Dez (J.) et Weiler (A.), *Nouveau cours d'histoire J. Isaac : "L'Antiquité"*. Paris, Lib. Hachette, s.d.
- Raffy (C.) prof. d'histoire, *Lectures d'histoire ancienne. Tome III : Rome*. Paris, Lib. Auguste Durand (vers 1868).

## L'emprunt des faïenceries de Creil et de Montereau à l'oeuvre de Charlet

par Pierre RAFFARD

Charlet, Nicolas-Toussaint de son prénom, occupe une place à part dans les illustrations du 19<sup>ème</sup> siècle et plus particulièrement dans le domaine militaire ; l'examen de son parcours en fournit l'explication.

Charlet est né le 20 décembre 1792 de parents pauvres maisonnettes (sic) [il a même fait figurer cette date sur le frontispice d'une suite de dessins reproduits par Isidore Mayer en 1846] ; son père, dragon de la République et sa mère vouant une admiration proche du fanatisme pour l'Empereur, son avenir ne pouvait être que militaire.

Son père étant mort très jeune, son instruction fut assurée par une vieille maîtresse, puis par sa mère, qui le fit entrer à l'école des enfants de la patrie puis au lycée Napoléon ; mais, élève très moyen, il interrompit ses études pour pouvoir aider sa mère ; il trouva un poste de commis dans une mairie de Paris dont il fut licencié, après la chute de l'Empire, pour bonapartisme.

Entre-temps, il avait participé dans les rangs de la Garde Nationale à la bataille de la Porte de Clichy le 30 mars 1814, épisode de la défense de Paris contre les alliés ; il était sergent-major de la Garde Nationale et pour sa brillante conduite, il fut nommé capitaine en second de sa compagnie ; il est d'ailleurs représenté sur le tableau d'Horace Vernet consacré à cet épisode.

Après la chute de l'Empire, il déposa les armes et décida de se consacrer à raconter les hauts faits de ces soldats.

Très nettement dans l'opposition pendant la Restauration à qui il reprochait la décadence de l'honneur militaire, il contribua par ses dessins à la Révolution de Juillet ; pour lui la politique se résumait à 3 mots : force, intelligence, droiture. Après 1830 il devint capitaine d'une compagnie de grenadiers et, après les émeutes de 1834, chef de bataillon, grade qu'il abandonna pour raisons politiques. Entre-temps, il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 27 avril 1831 pour ses services dans la Garde Nationale.

Sa carrière artistique commença quand il prit pour professeur un "croûton" nommé Lebel puis, en 1817, il se présenta à l'atelier de Gros où il rencontra d'autres élèves qui devinrent célèbres tels que

Delaroche, Belloc et Destouches, mais Gros ne favorisant pas le développement de la personnalité de ses élèves, on peut dire que Charlet est en fait un autodidacte.

En 1818, employé pour le compte de Juhel, "peintre barbouilleur philosophe" à la décoration de l'auberge "Aux Trois Couronnes", il y fut remarqué par Géricault qui connaissait ses dessins et l'invita à sa table. C'est lui qui l'incita à se libérer des influences de Gros et Vernet et à donner libre cours à sa personnalité ; Charlet apporta sa collaboration à Géricault pour ses œuvres sur pierre, il l'accompagna même à Londres pour l'exhibition de son célèbre tableau "Le Radeau de la Méduse" et fit même échouer une de ses tentatives de suicide.

De 1817 à 1820, Charlet produisit un grand nombre de chefs d'œuvre édités par Lasterye et Delpech mais le succès fut long à venir et beaucoup de ces pièces ne furent tirées qu'à un faible nombre d'exemplaires ; seul le "Grenadier de Waterloo" échappa à la règle.

Charlet s'adressa ensuite à l'éditeur Motte mais ce ne fut guère plus fructueux ; il ne commença à devenir populaire et à tirer avantage de ses travaux qu'à partir de 1822 quand il eut les frères Gihaut pour éditeurs.

Il laisse une œuvre importante et de grande qualité - plus de 1.500 dessins et lithographies - et fut même nommé en 1838 professeur de dessin à l'Ecole Polytechnique où il révolutionna l'enseignement en chassant le grenage, l'estompage, le pointillé, et introduisit le dessin à la plume.

Parallèlement, il se consacra à la "Vie civile, politique et militaire du caporal Valentin" puis à partir de 1841, à la demande de l'éditeur Bourdin, à l'illustration de 500 dessins du Mémorial de Sainte-Hélène.

Il mourut le 30 octobre 1845.

Pendant toute sa vie, Charlet restera au contact des militaires ; c'est ainsi qu'en 1832 il accompagnera son ami le Général de Rigny à la campagne d'Anvers.

Mais le soldat, chez Charlet, c'est le coq gaulois qui jette fièrement sa claire chanson de défi et de victoire à tous les échos ; même dans l'opposi-

tion, dès qu'il s'agit de l'armée, il ne voit que le drapeau.

Charlet fut le peintre intimiste des soldats mais ce ne fut pas un "correspondant de guerre" ; le combat terminé, il suit son héros pas à pas dans les tonnelles des guinguettes, dans les bals musettes ; et nul n'a mieux que lui porté l'étude et le tracé des mœurs militaires et populaires ; il a préféré la force à la douleur, le rire aux larmes, l'azur à la nuit, les revues en plein soleil.

Charlet nous aura transmis la figure vraie du soldat héros de cette grande période militaire de la République et de l'Empire ; il reste le peintre et l'observateur le plus subtil, souvent railleur, maintes fois profond des physionomies et des mœurs populaires de son époque.

Cette conception de son rôle apparaît dans trois séries d'assiettes, la première de Montereau, la seconde de Creil, et la dernière de Creil & Montereau.

Nous les décrirons successivement en donnant les légendes exactes des assiettes, suivies d'un petit commentaire relatif aux œuvres correspondantes.

La première série, de Montereau, n'est pas titrée mais les vignettes sont numérotées ; elle est souvent appelée "**Les vétérans**" :

N° 1 - "OUI QUE J'PEUX M'EN VANTER !.. / Et qu'encore j'l'ai gagnée à l'école mutuelle.. moi.. la croix / et qu'c'est les bonnes ! et vous c'est-i à la mutuelle que vous l'avez eue ? "

Le dessin, paru en 1830, représente un enfant fier de sa croix et un invalide manchot.

N° 2 - "MAJOR, C'EST LA GOUTE / qui vient de m'tomber dans les jambes."

Dessin de 1828 ; officier ordonnant la salle de police à un hussard ivre.

N° 3 - "QUOIQUE FAUTIVE. / J'aime encore mieux être saoul que d'être bête, / ça dure moins longtemps." (sic)

Dessin de 1828, représentant un curé et un hussard ivre.

N° 4 - "HALTE LA !.. CAPORAL V'NEZ R'CONNAITRE."

Paru en 1830, le dessin original ne comporte pas de petit chien ni le mot "caporal". Il s'agit d'un soldat d'infanterie de garde dans un pays de montagne et qui voit venir vers lui un ours.

N° 5 - "LE SATANÉ FARCEUR. / Cé pas du vin... bien sûr..."

Un jeune soldat d'infanterie, en veste et bonnet de police, est assis au bord d'une fontaine. Dessin de 1830.

N° 6 - "Y dit que / vous avez une jambe de bois de naissance."

Dessin de 1826 ; un vieil officier malade est assis sur un banc ; un petit garçon lui amène un petit camarade à l'air pas très futé.

N° 7 - "LA CARTE DES CONVALESCENS." (sic)  
Pin 9 s ; Vins 81 41 ; Vaus 1 1 10 ; 1/2 ois rotis 2 15 ; Habati au navai 11 4 s ; Callade 12 ; Fromage Dollande 8 ; 3 Cigale davane 6 ; Saredine 9s ; Au de vie 12 ; Hanisette 16 ; tautale 131 1 s.

Trois hussards, dont 2 éclopés, viennent de se rafraîchir au cabaret portant pour enseigne un amour décochant une flèche avec ce rébus: au vainqueur des vainqueurs; la cabaretière leur présente la note (1 livre = 20 sols). Dessin paru en 1832.

N° 8 - "LE MISANTROPE. (sic) / On peut mépriser souverainement l'espece humaine / mais cracher sur les vendanges ! jamais."

Un cuirassier en grande tenue, mais sans casque, complètement ivre est soutenu à grand peine par un jeune paysan. Dessin de 1832.

N° 9 - "UN ANCIEN DES ANCIENS."

Ce dessin paru en 1831 concerne un général républicain sur un cheval au galop.

N° 10 - "LA CONVERSATION."

entre un lancier, qui a mis pied à terre, et son cheval. Dessin de 1828.

N° 11 - "Ô AMOUR !!! "

Ce dessin paru en 1832 représente un jeune soldat, déjà chargé de ses armes et de ses bagages qui porte, suspendu à son bras, un panier comprenant une portée de chiots ; derrière la chienne et une jeune cantinière, commodément assise à cheval.

N° 12 - "ÈS CUIRASSIER Z' AU 4me / Austerlick (sic), Jena, Friedland, Wagram."

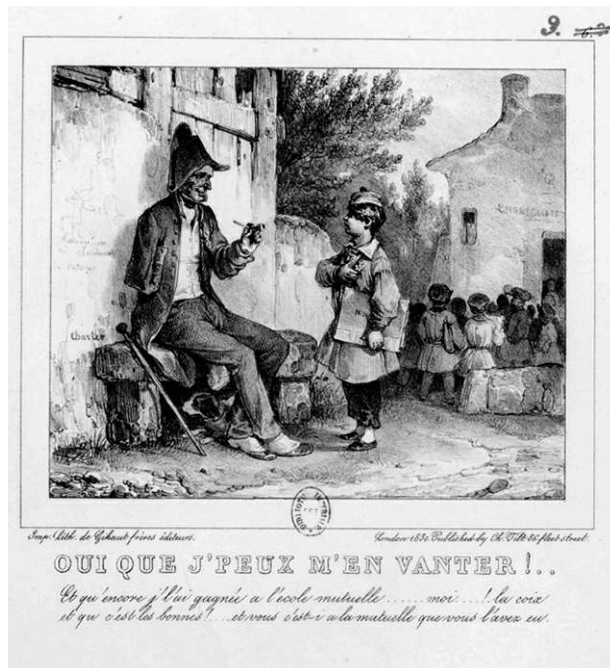
Dessin paru en 1829.

Compte tenu de la date des lithographies et de la présence, outre la marque "manuscrite" Louis Lebeuf, d'autres marques en creux LL & T et même Montereau en linéaire ou en demi-cercle, on peut légitimement penser qu'elle a été éditée au tout début de la période Louis Lebeuf.



Les vétérans - assiette n° 1.

Photo P. Raffard



Dessin de Charlet paru en 1830.

Imp. Lith. de Gihaut frères éditeurs. London 1830 Published by Ch. Filt 86 fleet street. BnF - EST - RES DC 1031FOL, L746C3908, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 2.

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet paru en 1828.

Lith. de Villain, r. de Sèvres, n° 23. Chez Gihaut frères, éditeurs

BnF - EST - RES DC 1034hFOL, L687C3867, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 3

photo J. Bontillot

Dessin de Charlet paru en 1828  
 Lith. de Villain, rue de Sèvres, n° 23  
 BnF - EST - DC - 103H, CHARLET.  
 © Droits Réservés.



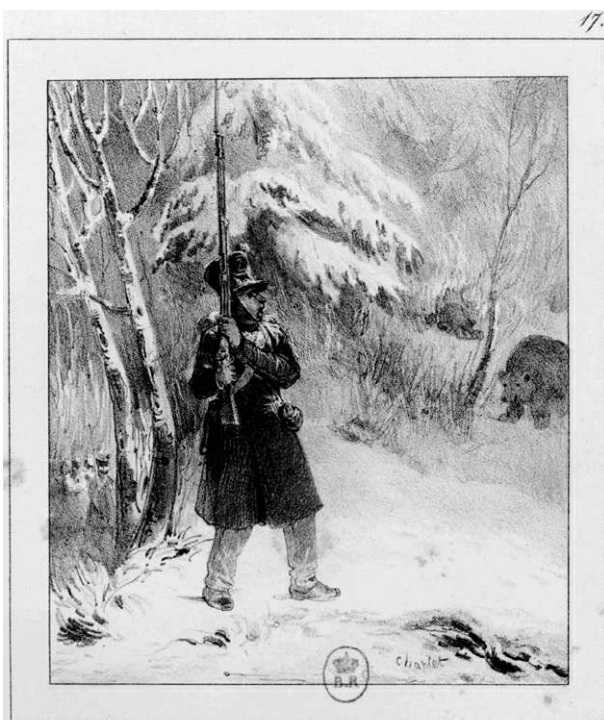
*Quoique fautive  
 Sans encore mieux être assés que d'être bête,  
 ça dure moins longtemps.*



Les vétérans - assiette n° 4

photo J. Bontillot

Dessin de Charlet paru en 1830  
 I. Lith. de Gihaut frères éditeurs Boulevard des italiens n° 5.  
 BnF - EST - RES DC 103iFOL, L761C3922, CHARLET.  
 © Droits Réservés.



*J. Lith. de Gihaut frères éditeurs Boulevard des Italiens N.5.*  
**CAPORAL V'NEZ R'CONNAITRE.**



Les vétérans - assiette n° 5

photo P. Raffard

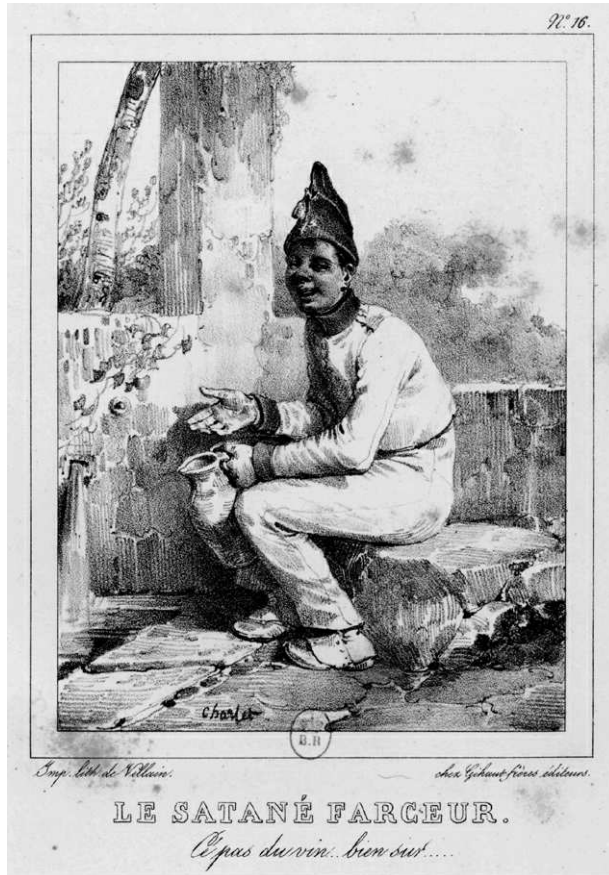
Dessin de Charlet paru en 1830

Imp. lith. de Villain

chez Gihaut frères éditeurs.

BnF - EST - RES DC 103iFOL, L760C3921, CHARLET.

© Droits Réservés.



Imp. lith. de Villain.

chez Gihaut frères éditeurs.

LE SATANÉ FARCEUR.

Ce pas du vin... bien ouï....



Les vétérans - assiette n° 6

photo P. Raffard



Y a-t-il que vous avez une jambe de bois de naissance.

chez Gihaut frères éditeurs.

Dessin de Charlet paru en 1826

Lith. de Villain  
chez Gihaut frères éditeurs.

BnF - EST - DC 103H, Charlet.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 7

photo P. Raffard



Dessin de Charlet paru en 1832

I. Lith. de Gihaut frères éditeurs.

BnF - EST - RES DC102FOL, LC759, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 8

photo P. Raffard



I. Lith. de Gihaut frères éditeurs.

Boulevard des Italiens, n° 5

**LE MISANTROPE.**

*On peut mépriser souverainement l'espèce humaine!  
mais cracher sur les vendanges! jamais.*

Dessin de Charlet paru en 1832

I. lith. de Gihaut frères éditeurs,

BnF - EST - DC - 1031, Charlet.

© Droits Réservés.

Boulevard des Italiens, n° 5



Les vétérans - assiette n° 9

photo P. Raffard



Dessin de Charlet paru en 1831

L. lith. de Gihaut frères éditeurs, Boulevard des Italiens n° 5  
BnF - EST - RES DC 103IFOL, L781C3942, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 10

photo P. Raffard



Dessin de Charlet paru en 1828

Lith. de Villain, r de Sèvres, n° 23.  
BnF - EST - RES DC 103hFOL, L699C3879, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 11

photo P. Raffard

Dessin de Charlet paru en 1832

l. lit. de Gihaut frères éditeurs, Boulevard des Italiens, n° 5  
BnF - EST - RES DC 1031FOL, L790C3951, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les vétérans - assiette n° 12

photo P. Raffard

Dessin de Charlet paru en 1829

Imp. lith. de Villain  
BnF - EST - DC-1031, Charlet.

© Droits Réservés.





Les estaminets - (1) photo P. Raffard

Quelques années plus tard, la faïencerie de Creil a réalisé une série d'assiettes de 20,6 cm de diamètre, non numérotée et non titrée, mais généralement connue sous le nom **"Les estaminets"** qui comprend les assiettes suivantes :

(1) - VOIS TU MÉRÉT / VOILA L'HISTOIRE

Ce dessin de 1832 représente un invalide avec deux jambes de bois assis au cabaret à une table où vient s'asseoir un jeune soldat; il interrompt la lecture de son journal et lui fait part de ses réflexions, qui n'ont pas été reprises sur l'assiette.

(2) - LES EXTRÊMES / SE TOUCHENT.

Un tout petit tambour trinque avec un invalide (dessin de 1833).

(3) - ENCORE BIEN QUE || JE VOUS CONNAIS / MAIS NOUS || SONT PAYS !

Dessin de 1836 qui dépeint un fantassin buvant avec un paysan, il traite du "carottage" des soldats auprès des paysans, d'où la présence d'une carotte.

(4) - NOUS SOMMES TOUS FRÈRES, / IL SE FAUT DONC AIDER / SUR CETTE TERRE DE MISÈRE

Un vieux paysan vient humblement et vainement réclamer son âne dont s'est emparé un fantassin et sur lequel il est monté avec armes et bagages.

(5) - IL AIME L'UNIFORME / LE FRANÇAIS !



Les estaminets - (1) - Dessin de Charlet paru en 1832.  
Lit. de Gihaut frères éditeurs, Boulevard des Italiens n° 5  
BnF - EST - RES DC 102V FOL, LC798, CHARLET.  
© Droits Réservés.

Il s'agit, avant l'heure, d'une "photo de famille" ; Charlet a dessiné en 1835 ses deux fils jouant avec son uniforme de chef de bataillon de la Garde Nationale, l'un est affublé de l'habit, des épaulettes et du hausse-col, et l'autre a sur la tête le shako et tient à la main l'épée dans son fourreau.

(6) - MÉCHANT MÔME / T'ES T'UN INTRIGANT.

Un gamin dans des savates de satin blanc cherche noise à un petit tambour, avec un geste menaçant (1832).

(7) - EN MASSE, / SERREZ LA COLONNE.

(8) - UN GRENADIER C'EST UNE ROSE.

(9) - ENCHANTÉ D'AVOIR FAIT / VOTRE CONNAISSANCE

(10) - METS DONC TANT SEULEMENT / CE PETIT LA AVEC MOI ?



Les estaminets - (2)

photo P. Raffard



Dessin de Charlet (marqué au crayon 1833)

lith. de Gihaut frères, Editeurs,

boulevard des Italiens, n° 5.

BnF - EST - DC - 1031, Charlet.

© Droits Réservés.



Les estaminets - (3)

photo P. Raffard



Dessin de Charlet

Lith. de Gihaut frères, Editeurs,

Boulevard des Italiens, n° 5.

BnF - EST - RES DC 103 j FOL, L877C4011, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les estaminets - (4)

photo P. Raffard



Dessin de Charlet (non daté)

lith. de Gihaut frères, Editeurs, boulevard des Italiens, n° 5.  
BnF - EST - RES DC 103iFOL, L839C4000, CHARLET.  
© Droits Réservés.



Les estaminets - (5)

photo P. Raffard



Dessin de Charlet (1835)

lith. de Gihaut frères, Editeurs, Boulevard des Italiens, n° 5, Paris.  
BnF - EST - RES DC - 103(G)-PET FOL -34-  
© Droits Réservés.



Les estaminets - (6)

photo P. Raffard

(11) - DIEU DE DIEU / EN A T'IL DES MOYENS / LE SERGENT

(12) - CES MESSIEURS, / APPELLENT CELA FAIRE UNE / FACTION.

Pour les six dernières assiettes, les numéros 7 à 11 correspondent à des lithographies d'Hippolyte Bellangé, ami et condisciple de Charlet, également publiées par Gihaut Frères. Il est d'ailleurs parfois difficile de discerner ce qui lui revient en propre, ce qui explique l'homogénéité des vignettes. Pour la dernière, l'origine n'a pu être déterminée.

Seules les assiettes sont figurées ci-après.



Dessin de Charlet publié en 1832

I. lith. de Gihaut frères éditeurs,

Boulevard des Italiens, n° 5.

BnF - EST - RES DC 103iFOL, L793C3954, CHARLET.

© Droits Réservés.



Les estaminets - (7)

photo P. Raffard



Les estaminets - (10)

photo P. Raffard



Les estaminets - (8)

photo P. Raffard



Les estaminets - (11)

photo P. Raffard



Les estaminets - (9)

photo P. Raffard



Les estaminets - (12)

photo P. Raffard

La troisième série, de Creil & Montereau, peut être qualifiée de posthume puisque Charlet est mort en 1845 et qu'elle est postérieure à 1849 ; elle n'est pas titrée et représente des scènes militaires mais Jacques Bontillot l'a baptisée "**Plaisanteries-3**". Les assiettes sont numérotées :

N° 1 - Y DIT QUE VOUS AVEZ UNE JAMBE DE BOIS DE NAISSANCE !

Il s'agit d'une reprise : voir assiette n° 6 de la première série décrite. (voir page 13)

N° 2 - UN JOUR DE BONHEUR.

Représente deux conscrits au restaurant Very (1825).

N° 3 - TU ES FRANÇAIS, OU TU N'ES PAS FRANÇAIS, SI TU N'ES PAS / FRANÇAIS, - JE T'ENFONCE.

Dessin de 1826 représentant un hussard ivre.

N° 4 - TU AS LA RESPIRATION TROP LONG. (sic)

Les deux personnages sont un soldat polonais buvant à la gourde et un hussard d'élite. Dessin de 1824.

N° 5 - LA FROID PIQUE. (sic)

Un soldat de faction (1824) ; il existe une autre lithographie avec la même légende.

N° 6 - ON A ABOLI LES FACTIONS ; POUR-QUOI EN FAIT-ON / FAIRE ENCORE !!

Dessin paru en 1836.

N° 7 - N'AURIEZ-VOUS PAS VU MON PAUVRE CHAT ?

Vieille femme s'adressant au sergent de ligne à la porte d'un corps de garde.

N° 8 - OH ! LES GUEUX... (LA VIVANDIERE.)

Dessin de 1824 représentant une vivandière s'appêtant à faire feu à côté d'un soldat blessé. Les mots "La Vivandière" ont été ajoutés.

N° 9 - ENCORE BIEN | une carotte | QUE JE VOUS CONNAIS.

Reprise d'une vignette de la série des "Estaminets" décrite précédemment.

N° 10 - ADIEU, Mille FÉLICITÉ ! / BANNISSEZ TOUTE SENSIBILITÉ IMPORTUNE.

L'original ne fait pas mention de Mille Félicité (1824).

N° 11 - J'EN MANGERAIS DIX COMME TOI.

Phrase dite, avec un geste menaçant, par un jeune tambour à un jeune soldat peu impressionné qu'il a poussé contre un mur.

N° 12 - QUI DORT DINE.

Il s'agit d'une lithographie d'Horace Vernet publiée par Delpech en 1828.

Cette série qui se situe entre 1849 et 1867, a été éditée en plusieurs versions, notamment rehaussées de polychromie, sur formes rondes ou chantournées et avec des diamètres de 19,6 ou 21 cm.

Bibliographie :

- Dayot (Armand), Charlet et son œuvre. Paris, Librairies Imprimeries réunies, sans date.
- De la Combe, Charlet, sa vie, ses lettres. Paris, Paulin et Le Chevalier, 1856.
- Inventaire du fonds français pour les graveurs français de la BNF (cote 017 EST IFF).



Plaisanteries-3 - assiette n° 1

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet publié en 1826 - voir assiette n° 1

Lith. de Villain

chez Gihaut frères éditeurs.

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -26- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 2

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet (1825)- voir assiette n° 2

l. lith. de Villain.

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -2- © Droits Réservés.



Dessin de Charlet paru en 1826 - voir assiette n° 3

Lith. de Villain  
chez Gihaut fr<sup>es</sup> éditeurs.

BnF - EST - RES DC - 103(G) -PET FOL -36- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 3

photo J. Bontillot



Plaisanteries-3 - assiette n° 4

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet paru en 1824 - voir assiette n° 4

Lith. de Villain chez Gihaut éditeur, b<sup>ard</sup> des Italiens, n° 5  
BnF - EST - RES DC-103(G)- PET FOL-29- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 5

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet (1824) - voir assiette n° 5

chez Gihaut éditeur, b<sup>ard</sup> des Italiens, n° 5  
Lith. de Villain  
BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -28- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 6

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet paru en 1826 - voir assiette n° 6

Imp. Villain, Paris.

Alliance des Arts, 140, r. de Rivoli.

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -35- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 7

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet (non daté) - voir assiette n° 7

l. lith. de Villain.

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -3- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 8

photo J. Bontillot

Dessin de Charlet paru en 1824 - voir assiette n° 8  
 Lith. de Villain chez Gihaut éditeurs, boulevard des Italiens, n° 5.  
 BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -4- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 9

photo J. Bontillot



Dessin de Charlet (marqué au crayon 1836) - voir assiette n° 9  
 Lith. de Gihaut frères, Editeurs, boulevard des Italiens, n° 5.  
 BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -30- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 10

photo G. Grandpierre



*Adieu!*  
*Adieu toute sensibilité... impotente.*  
(Nouvel, 1<sup>er</sup> B<sup>is</sup> & Comp<sup>te</sup>)  
Lith. de Villain  
chez Gihaut B<sup>ard</sup> des Italiens, n° 5.

Dessin de Charlet (1824) - voir assiette n° 10

Lith de Villain

chez Gihaut B<sup>ard</sup> des Italiens, n° 5.

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -27- © Droits Réservés.



Dessin de Charlet (non daté) - voir assiette n° 11

(sans référence d'imprimerie)

BnF - EST - RES DC-103(G)-PET FOL -1- © Droits Réservés.



Plaisanteries-3 - assiette n° 11

photo P. Raffard



Plaisanteries-3 - assiette n° 12

photo J. Bontillot



Dessin de Horace Vernet paru en 1828 - voir assiette n° 12

I. Lith. de Delpech

BnF - EST - AD 75 PET FOL. VERNET © Droits Réservés.

#### **Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.**

En vertu de la loi n° 2006-961 du 1er août 2006, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition d'écrits, de dessin ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon d'ouvrages publiés en France est punie d'un emprisonnement de 3 ans et de 300.000 euros d'amende (art. L.335-2). Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis par la loi (art. L.335-3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise, et non destinée à une utilisation collective, est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (art L.122-5).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

***Les Amis de la faïence fine***

*14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)*

----- <http://www.amisfaiencefine.fr> ----- [amisfaiencefine@wanadoo.fr](mailto:amisfaiencefine@wanadoo.fr) -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats

ISSN 1274-0438.

Dépôt légal à parution.